L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 20 DECEMBRE 1889.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Le dénoûment d'une nuit d'été, que l'Opéra-Comique tient, n'avait pas été chanté tel depuis bien des années, et, en vérité, valait un renouvellement du ennuis dignes qui a été le bienvenu. La musique a été goûtant plus flatteur, d'autant plus adjacent, qu'il a été enlevé de façon à faire. En effet, on échoit de la chose, l'ouvrage ne semblait pas être gaîté ; évidemment bonne partie de Fantaisie ne Paraît jamais ennuyée, et il nécessité ce qu'on remarque jusque toujours à une première audition, de l'hésitation chez ceux qui écoutent, comme s'ils cherchaient un fil conducteur. Cette froideur était un peu pour désorienter les chanteurs.

Par bonheur le glace s'est bientôt rompue ; bientôt ce public qui a le notion du beau, et qui, dans ce grande monde jouit, est fort sincère, a compris qu'il était en présence d'une œuvre éminemment distinguée.

Distinguée, nous insistons sur le mot, car nous la croyons tel absolument à sa place.

Reprise aux trois actes, étudiés, fouillés-les, vous n'y rencontrerez aucune vulgarité, aucune banalité.

Toutes les pages ne s'y valent pas sans doute ; il en est peut-être auxquelles manque l'éclat, qui sont quelque peu artificielles, dès ces remplissages, dès ces formules oblidées, à la portée de tous et dont il a été trop souvent abusé.

Ce qui est écrit là, l'est avec conviction, c'est œuvre, non pas de faiseur, mais d'artiste. Et qu'on ne s'y méprenne point, nous ne prétendons pas critiquer ici la facture, elle est celle d'un maître ; nous voulons seulement dire que, dans cette composition comme dans celles par lui produites à la rampe, Ambroise Thomas s'est inspiré des situations mêmes — ce qu'il a voulu traduire par la musique — avant que faire ce pont — le livret qui lui était confié et qu'il y a le plus souvent complètement réussi.

Nous ne nous engageons point dans ce délié ; s'il nous prenait fantaisie d'y entrer, on semait dans un bulletin artistique, et non dans ces courtes notes jetées à la hâte sur le papier, après le dernier baisser du rideau.

Ce que nous pouvons, ce que nous devons dire, c'est que brillante a été cette reprise.

La marche du répertoire ne permet pas toujours d'accorder de nombreuses répétitions à l'opéra-comique ; souvent, il en résulte alors des irrégularités dans la représentation.

La scène qui vient de finir n'en a pas été exempte, sans doute, mais en somme elle a été ensemble dans l'ensemble et dans la plupart des détails.

Le rôle de Shakespeare a été écrit pour un chanteur et un comédien ; un comédien achevé et un chanteur dont la voix, lors de la création de l'ouvrage, n'avait plus qu'une faible réalité comme limites. Coudère. Il a donc fallu que le compositeur se dépouillât point certaines tessiture ; qu'il se pliât aux exigences d'une voix fort circonscrite, spécialement en la partie aiguë.

Il bien que ces parties un témoin, proprement dit, n'est pas sans se trouver gêné à certaines parties de ce rôle. C'est ce que nous avons eu remarquer en M. Fürst, au premier acte, un peu grave pour lui, en divers passages.

Nous ne nous y arrêtons pas néanmoins, car l'artiste nous a dédommagé par un style, un sentiment, une fineuse, une distinction remarquables, continus.

Toutes valeurs d'équivalant dans le jeu autant que dans le chant. Toute la scène d'ivresse :

Je trouve au fond du verre
L'universelle chimère !

avait été habilement rendue, gradués ; déjà le succès s'y était posé, mais celui-ci devait s'accentuer mieux encore à l'acte suivant ; la perle de la partition.

En artiste de haute volée M. Fürst a dit les stances :

Au souffle du zéphyre
Quelles tendres caresses,
En bonche harmonieuse soupire
Le doux parfum des fleurs !

Ici, c'est la rêverie, c'est l'extase ; il sonné à travers toute cette mélodie comme des sanglots de harpe éolienne, et les sanglots exquises qui sont là, qui y palpitent, ont été d'un rendu exquis aussi.

A ces stances d'un caractère si imagé, de touchez et fines, où tendres, succède le duo, pourrait-on prétendre charmeresses, qui se distribuent entre Elizabeth et Shakespeare, et pas une qui n'ait été traitée avec un art réel par M. Fürst, par Mme Bernéis.

Celle-ci y avait préludé, du reste, par les vocalises, les cadences, chantées dans le coulisse, et qui annoncent la venue de celle que Shakespeare croit être la personnification, l'incarnation d'une de ses prodigieuses créations *Juliette*.

Enfin il faut rappeler la romance du troisième acte, si simple, mais si douce aussi :

Un songe, hélas ! c'était un songe !

Un tel Shakespeare saurait aussi pour soutenir un dédaignant succès à cette reprise ; mais il n'était pas seul à la victoire.

Mme Bernéis a vaillamment fait sa partie ; à certains moments elle s'est surpassée, surtout sous le rapport du sentiment, de l'émotion.

Nous pensons, pour cette fois, sur ses vocalises vocales, toutes expérimentées et réussies, nous voulons citer seulement les passages où elle a déployé cette chose, précieuse entre toutes dans le chant, la sensibilité vraie, celle qui gagne aussi l'auditoire.

Ici encore forcé de nous en fier à nos souvenirs, et l'heure est trop avancée pour que nous ayons le temps de les bien reconstituer. Contentons nous donc de rappeler ces passages :

Le voir aimé, mon âme en est brisée !

Puis :

A ses gloire s'il est parjure,
Que mon crime en même soit vu !
Maudissez ce grand homme à l'injure,
Comme un chétif œuvre mortel !

Au second acte, les broderies de traite dont nous avons parlé et tout le duo suivant. Les passages que voici en reviennent à notre pensée :

Au désordre, à l'délire orgie
Qu'on mêne nuit éternel ;
Il faut, pour la fête infernale,
Qui pour tit danse de ciel !

L'Ombre : *Folie, réveille toi !* puis encore :

Oui, de tonjours te l'avons vue la terre,
Je le promets ;
Quelle horreur de ne voir plus être
De tes sujets !

Tout cela chaleureusement détaillé, avec l'accent juste, consciencieusement pathétique.

Le rôle de Falstaff n'était pas tout à fait au point ; pourtant M. Geoffroy y a été très heureux, d'un naturel bien compris, fines nuances parfois.

Le rôle d'Olivia est fort effacé ; Mlle Valentiner en a tiré le meilleur parti.

M. Noé Cadeau a chanté le romance de premier acte avec goût ; de la correction et du sentiment.

Le chœur : Gardes de la reine à été d'une exécution correcte aussi ; nous lui voudrions cependant plus de nuances et en certaines mesures, un plus grand plus large.

Pensata, en matinée, *le Barbier de Séville* — le soir, *Hernani*.

A la matinée de dimanche : *Carmen*, et pour ouverture de la soirée, *la Juive*.

Voir aux annonces pour les distributions.

Grand Opera House.

L'engagement de la troupe actuelle est à la veille de finir. Ne négligez donc pas de voir l'intéressante comédie : *The Night Owl Fantasy*, où vous entendrez un enfant d'admirables instruments. Son succès est largement mérité.

L'ouvrage sera redonné ce soir et demain en matinée et en soirée.

Pour les Orphelins.

Nous engageons aux lecteurs que le [illegible] entrée au bénéfice de [illegible] à lieu aujourd'hui au [illegible].

Le programme [illegible] est charmant ; un véritable voyage à travers le monde.

Outre une série de tableaux vivants, d'une véritable valeur artistique, d'une réalité invraisemblable et qui font honneur à leurs auteurs, on entendra un [illegible] morceaux.

Le prix d'entrée [illegible] sera [illegible].

Il [illegible] pas de dire que une telle [illegible] est patronisée par le Président [illegible] de la [illegible] la plus [illegible] choisie.

—Cocher, est-ce que votre cheval quelque chose ?

—Mais oui, monsieur ! Ce fils comme le vent et il ne veux aller que trop vite, puisque à [illegible]

Institution Guillot.

Ce Pensionnat, l'un des plus anciens de la Nouvelle-Orléans et dont la vogue va toujours en raison ascendante, ouvrira, pour lundi prochain, ses exercices de 24 d'année.

Nous avons eu fréquemment l'occasion de parler des nombreux excellents obtenus dans cette maison d'éducation ; la solennité qui s'y rattache nous donnera une fois de plus raison sous ce rapport. Il ne saurait en être autrement avec un corps enseignant comme celui dont disposa Mlle M. Guillot.

Les défilés du programme ne nous sont pas encore parvenus ; nous savons seulement que les jeunes filles entendues (Graduées) recevront leurs diplômes : Mlles Adèle Chabaron, Gabrielle Monnier, Marguerite Roman, Stella Monnier, Elina Cayenault, Elina Casanova.

La fête aura lieu au Grunewald Hall ; elle commencera à six heures et demie.

Théâtre St-Charles.

Ce théâtre a fait pâlotte hier en représentant de rapport pour la première fois [illegible] dirigeant M. David Belasco, [illegible] n'abandonne pas [illegible] M. Gilbert.

Ce soir ainsi que demain, matinée et soirée, la troupe Elliott, avec le programme bigarré, amusant, que composent les *Jolly Voyagers*.

Monde-Théâtre.

Un programme heureux à assurément heureusement la semaine qui s'est ouverte hier. Nous espérons qu'il en sera ainsi jusqu'au bout ; les efforts constants de M. Eugène Robinson méritent récompense.

Représentations tous les jours ; toute la journée et jusqu'à 10 heures du soir. Prix d'entrée, 10 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 19 décembre 1889.
Thermomètre de R. & L. CLAUSEL, Opticiens, No 143 rue du Canal.
Bureau Universitaire et Bâtisses.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	56	13
Midi	70	21
3 P. M.	70	21
6 P. M.	64	18

MARIAGES. NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Simon Pallet à Mlle Belle Godefski.
John J. Davis à Mlle Elina B. Fallon.

Naissances.

Mme Jesse Schuster, un garçon.
Mme Wm. Edward Bé Pé, un garçon.
Mme G. Dawson, un garçon.
Mme Chas. H. Lehman, un garçon.

Décès.

Edward C. Siegal, 2 mois, 466 1/2 rue Félicité.
Sami. C. Thalemann, 29 ans, 2506 rue Montpensier.
August Fritz, 36 ans, avenue Henry Clay et Magnolias.
Mme Adelaïde Houston, 60 ans, rue St-Pierre, petite d'Ashton.
Fred. Bley, 73 ans, 120 rue Laurel.
Amelia Gleaze, 15 ans, coin Warnew et Broad.
John Fisher, 64 ans, 905 rue Marguerites.
Alf. M. Bernard, 57 ans, 2506 1/2 rue Dauphine.
Wm. Fraser, 36 ans, Hôpital de Marine.
Veuve F. F. Mandel, 56 ans, 7 rue Palmyre.
Louis Bellon, 30 ans, 2507 1/2 rue Gravier.
Harris Robb, 34 ans, 19 Orléans.

Cour de District.—Henry Duncan contre la rumeur Gouverneur Nicholls. Jugement en faveur du demandeur pour $150.

Cour de Circuit.—Louis Ransom, coupable d'avoir obtenu une pension frauduleusement ; quinze mois de prison.

Cour Civile.—A. Gegenheim contre ses créanciers. Actif, $15,227 ; passif, $12,135 95. Réunion des créanciers pardevant J. Dreyfous, notaire. Succession Henry Bittern. Ordre de vendre certaine propriété.

Arthur Nivette contre la N. O. City and Lake R. R. Co. en $20,000 de dommages.

Thos Janney contre le bureau des assesseurs. Assessement réduit de $35,000 à $27,000.

Isaac Lazare contre Marie Lazare. Le divorce est accordé.

Marie May contre la Carrollton R. R. Co. Jugement pour $350.

M. Malleur contre G. Cavarec. Annulation d'inscription de taxes.

Marie Weitte demande l'émancipation.

Veuve Wm Butler contre la Lafayette Young Mens' B. A. pour $150.

B. J. O'Neil contre la Mascotte Building Co pour $135. 65.

Godefroy & Silbernagle contre P. Gomez & Cie pour $1,986.70.

Henry Wm Schulte contre la N. O. City & Lake R. R. Co. en $15,000 de dommage.

Cour Criminelle.—Section A.—E. P. Boyer, faux en écritures—Ordonnance de non lieu.

Les avocats de MM. E. A. Burke et M. J. Hart demandent l'annulation des poursuites—L'affaire est renvoyée au 27 courant.

Section B.

Joe Hagueley, port d'armes cachée—$5 ou 48 heures.

Robt. O'Dowd, Jacob Kirsh, Henry Weiss, Edward Berner, Peter Schumacker et Geo. Michel, Jr., accusés du meurtre de Mme Glade, ont comparu devant la cour criminelle.

Le crime qui leur est imputé a été commis le 14 mars, boulevard de l'Exposition, à 9 heures du soir. M. Glade se trouvant devant sa porte, les jeunes gens l'insultèrent en passant. Il s'ensuivit une discussion et l'un des jeunes gens tira un revolver. Mme Glade s'interposa et fut mortellement blessée.

Les prisonniers lorsqu'la commencement devant le recorder prétendirent qu'on les se défendant contre le chien de la maison et en voulant l'abattre ils firent feu dans une fausse direction et que leur intention n'était pas de blesser Mme Glade.

L'avocat de l'Etat est Me Lazenberg et ceux de la défense MM. Evans, Dowling et Reuben G. Harris.

Le jury suivant a été formé :

Geo. H. Pitcher, Henry M. Lemaire, L. P. Gardner, Jas. Caillory, Nathan Levy, J. D. Handy, Aug. Ehlert, John Reinhardt, H. S. Blanchard, Julius L. Winshill, R. W. Colomb et Jos. Levy.

Après l'audition du coroner, Dr Le Monnier, la cour a ajourné à 5 heures et demie MM. Glade père, Henry Glade fils, âgé de 12 ans, Henry Wyman et le recorder J. N. Landry, après quoi la cour a ajourné à ce matin.

Première cour de recorder.—Deux jeunes femmes qui ont été arrêtées pour ivresse mercredi soir, ont montré hier matin au toi repentir de leur conduite dont elles avaient honte que le juge ne les a condamnées qu'à $1 d'amende ou 24 heures.

Margaret Duggan, une négresse accusée du vol d'une montre, a été mise sous caution de $250.

Département du feu.—Le board des commissaires du département du feu du Sixième District s'est réuni hier dans le salon du Maire. Dans son rapport le nouveau chef O'Neil a annoncé que la ville ne devait pas accepter un des chevaux de la compagnie Phillips No 4, lequel est blessé à l'épaule depuis plusieurs semaines.

John Kirker et Jos. Schneider de la Compagnie No 3, Robt. Rivardi, de la Compagnie No 4, Jos. Murray, de la Compagnie No 5, Hugh Fay, de la Compagnie No 1 n'ayant pu répondre à l'appel, le chef a proposé de les remplacer par MM. John Godfrey Jr., Jos. Bredwyer No 3, F. P. Flynn, No 5, Jos. Dunn, No 4, A. Rinaldi, No 5 et C. S. Fisher, No 1. Il a désigné que les vacances de la Compagnie No 4 seront remplies, il aurait fait d'un rapport un nouvel ordonnage. Le rapport a été adopté.

Excelsior Steam Fire Co. No 9.—A la première assemblée tenue lundi 9 décembre, l'Excelsior Steam Fire Co. No 9 a procédé à la nomination de ses officiers pour le reste du semaine, pour l'année 1890. Voici la liste des élus :

C. J. Wallish, président ; Jos. H. Stengel, vice-président ; Geo. Campbell, secrétaire aux archives ; Max Langlois, secrétaire aux finances ; Max G. Hirsh, trésorier ; A. Cadenne, foreman ; F. Pitalo, premier assistant foreman ; H. Vandenbroek, deuxième assistant foreman.

Délégués à la F. C. A.—A. Cadenne, Jos. F. Hirsh, C. J. Wallish.

Alternats à la F. C. A.—L. Pitalo, H. Vandenbroek, J. W. Hirsh.

Trésorier.—L. P. Sachsenhaus.

Board manager.—J. Rondon.

Trustees.—Jos. Schorr, gardien ; J. Rondon ; J. Rosier, chef ; L. Lanasse et C. Rosen, pompiers ; Bateau.

La compagnie a passé hier soir les rues de la ville avec musique et bannières et on la remarquait en grand nombre devant nos bureaux, de nouvelles élections auront lieu.

Accident.—Hier soir à 7 heures 15, Mme Ella M. Bailey Rouse, qui demeure au No 25 des rues, rue Dolhi No 41, a fait tomber un paralytique qui l'a renversé et qui a été expédié, l'a haïe [illegible] en [illegible].

Suicide.—Westley Green, âgé de 72 ans, s'est tiré hier matin deux coups de revolver dans la tête. Depuis quelques jours il était malade et mécontent de notre fin à ses jours et hier matin, à 5 heures 30, tandis qu'il était dans son lit, il s'est blessé si grièvement que l'on n'a guère espoir de le sauver.

Il est mort à 6 heures 30 du soir.

Mott Hood.—La compagnie de Louisville & Nashville persiste à vouloir construire sa ligne de ceinture rue Claiborne. La ville fera tout ce qui sera en son pouvoir pour mettre obstacle à l'exécution de ce plan, mais on tout cas si elle ne peut l'empêcher, il lui restera la ressource de prohiber l'usage de la vapeur comme moyen de traction.

Chute.—Hier, à 2 heures P. M., chez Mme Esplanade et Prieur, Vincent Galpi, un petit garçon, qui était monté sur une chaise, est tombé et s'est blessé à la tête. L'ambulance a été appelée. Sa blessure est sans gravité.

Dans les roues.—Hier vers midi Jacob Jones, un nègre qui habite rue Bourbon, No 44, a eu les deux pieds écrasés, chez Gager Dunbar et North Peters, par un camion chargé de barils de pétrole, conduit par un nommé Smilly, lequel a été arrêté. Le blessé a été soigné par les étudiants.

Vol.—Hier, à midi, on a arrêté dans le magasin de nouveautés de Kaufman & Jones, enseignant Dryades et Erato, deux négresses, Bettie Harrison et Marie French, qui avaient été prises en flagrant délit de vol de marchandises par un des employés.

Accident.—Hier soir est arrivé à 8 heures 30, par le T. P. R. R., venant de la Pointe Coupée, Lock, le corps de Randall Arbin, un garçon de 25 ans, connu de la police de couleur qui a été assassiné sur la plantation F. Harmenon et dépouillé de l'argent dont il était porteur. Les assassins demeurent inconnus jusqu'ici.

Jambes coupées.—Un garçon de 9 ans, Jos. Hébert, est arrivé hier soir à 8 heures 15 par le train du Southern Pacific d'une des plantations duquel il était tombé en s'y accrochant à la station Tigerville. Il est tombé sous les roues et a eu les deux jambes emportées. Son état est considéré comme très critique.

Bureau de Santé.—Hier soir a eu lieu un meeting du bureau de santé en rapport du Dr Austin au sujet des livres.

Rapport du trésorier.

Balance en main au 1er novembre	$ 4,268 80
Recettes	7,653 29
Total	11,922 09
Dépenses	6,443 76
Balance au 1er déc.	$ 5,479 33

Le Dr Bisso a appelé l'attention du Board sur le fait que les locataires ne servent pour la fumigation du pain et vues maisons puisse à des puits peu profonds souvent à proximité des fosses d'aisances. Un comité d'enquête a été nommé.

Rapport en sujet de la diphthérie :

Districts.	Blancs.	Cou.	Totaux.
1	4	2	6
2	0	2	2
3	3	1	4
4	4	2	6
5	0	2	2
6	5	0	5
7	0	0	0
	16	9	25

Au nombre de ces cas, il y a eu 9 décès.

206 échantillons de lait ont été examinés et 7 ont été trouvés défectueux. 17 laiteurs ont été mis à l'amende.

Plainte a été portée par le capitaine Campbell des Chevrettes contre les propriétaires de certaines vaches à lait malades. Il a été prié de porter les noms à la connaissance du Board, qui agira ensuite.

Autre plainte contre Adams Bent et Cie., marchands de volailles, rue Poydras No 113, de l'établissement desquels émanait une odeur insupportable.

Un comité a été nommé.

Le Dr Von Gohren a annoncé qu'il avait envoyé sa démission au gouverneur.

Paragraphes.—John White a tiré rue Poydras, près Constance, sur une jeune négresse nommée Corinne Cushnic qui passait avec sa sœur. La balle a heureusement dévié, un ami de White ayant retenu son bras au moment où il tirait.

L'"Influenza."

La Mode et l'*Eclair*, de Paris, s'occupent simultanément de l'influenza, une curieuse épidémie, appelée aussi la Grippe Dengue, qui vient d'éclater en Russie, se propagerait avec une rapidité extraordinaire.

Le nombre des personnes atteintes est, en effet, évalué à plus de cent cinquante mille. Des régiments entiers sont désorganisés, et plusieurs membres de la famille impériale sont frappés : le grand-duc Serge, dit-on, l'est gravement.

Dans les environs de Saint-Pétersbourg, la travail a été aussi suspendu dans certaines manufactures, et une ligne de tramways a cessé son service.

Quelle est la nature de cette épidémie, à la marche si rapide, mais qui, heureusement, ne présente pas des caractères trop dangereux ? *L'Eclair* n'est rendu, pour ce renseigner, chez M. le docteur Proust, médecin des hôpitaux, membre du comité de direction des services de l'hygiène publique de France :

Cette fièvre, pour ainsi dire, ne cesse pas [illegible] pour la première fois à Bangkok en mai 1890, puis à la Guadeloupe. On cite ces passages également à Cayenne et dans les Indes. Elle a été plusieurs fois sur nos côtes de la Méditerranée, et on [illegible] en 1865, à Marseille, et en 1867 à Toulon. Dans une seule ville, Cadix, quarante mille personnes en ont été frappées.

Elle [illegible] à [illegible] quelque analogie avec la fièvre cérébrale. Vers le troisième jour de la maladie, on remarque une éruption, des rougeurs [illegible] sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes, sur la paume des mains. On la nomme [illegible] à cause [illegible] que la peau de fièvre rouge. C'est une maladie de peau, en effet, mais ce n'est point [illegible] [illegible] [illegible]